Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20071213-11 02 08 CG-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007

Publication: 21/12/2007

Pour le Président du Conseil Général et par délégation

Ludevic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée

Séance du 1 3 12C. 2007



Extrait des délibérations

du Conseil Général

BUDGET PRIMITIF 2008 DELEGATION A L'ACTION TERRITORIALISEE PROGRAMMES F01, F015, F017, POLITIQUE VIE LOCALE (FO3)

Le Conseil Général.

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général.
- le rapport n°2007/I 11e/04 du Conseil Général du 4 décembre 2007 relatif à la VU définition des orientations pour un renouvellement de la politique départementale de développement local 2007-2008,
- VU le rapport nº 11/04-2007 de la Commission Permanente du Conseil Général du 16 mars 2007 relatif aux modalités de mise en œuvre de la politique de développement local 2007-2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général.
- VU l'avis de la Commission de l'Aménagement et de la Territorialité du 21 novembre 2007.

APRES EN AVOIR DELIBERE

Inscrit au BP 2008 un montant total de 12 977 175 € en crédits de paiement (9 406 775 € en investissement et 3 570 400 € en fonctionnement) et de 4 270 675 € en autorisation de programme qui se répartit ainsi :

Programme F 015 - prospective, aménagement du territoire

En investissement:

- 670 675 € en autorisation de programme
- 556 775 € en crédits de paiement

En fonctionnement:

• 2 130 000 € en crédits de paiement

Programme F 031 - développement local

En investissement:

- 600 000 € en autorisation de programme
- 550 000 € en crédits de paiement

En fonctionnement:

- 1 420 000 € en crédits de paiement
- 5 000 € en recettes

Programme F 032 - partenariat avec les grandes villes

En investissement:

• 3 800 000 € en crédits de paiement

Programme F 034 - patrimoine communal

En investissement:

- 3 000 000 € en autorisation de programme
- 2 500 000 € en crédits de paiement

Programme F 035 - contractualisation avec la CAC et la CAMSA

En investissement:

• 2 000 000 € en crédits de paiement

Cycles territoriaux des directeurs généraux des services et des intercommunalités

En fonctionnement:

- 20 400 € en crédits de paiement
- Donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi de l'ensemble de ces politiques.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

Charles BUTTNER